

JOURNAL OFFICIEL

DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Philippe MACHENAUD-JACQUIER
Mail : philippe.machenaud@mail.pf**NUMERO SPECIAL**Matahiti 163
N° 41 - Numera Taae**TE VE'A A TE HAU NO POLYNESIA FARANI**Mahana 11
no Tetepa 2014

IMPRIMERIE OFFICIELLE — 43, rue des Poilus-Tahitiens - BP 117 - 98713 PAPEETE — Tél. : 40 50 05 80 - Télécopieur (Fax) : 40 50 05 85

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

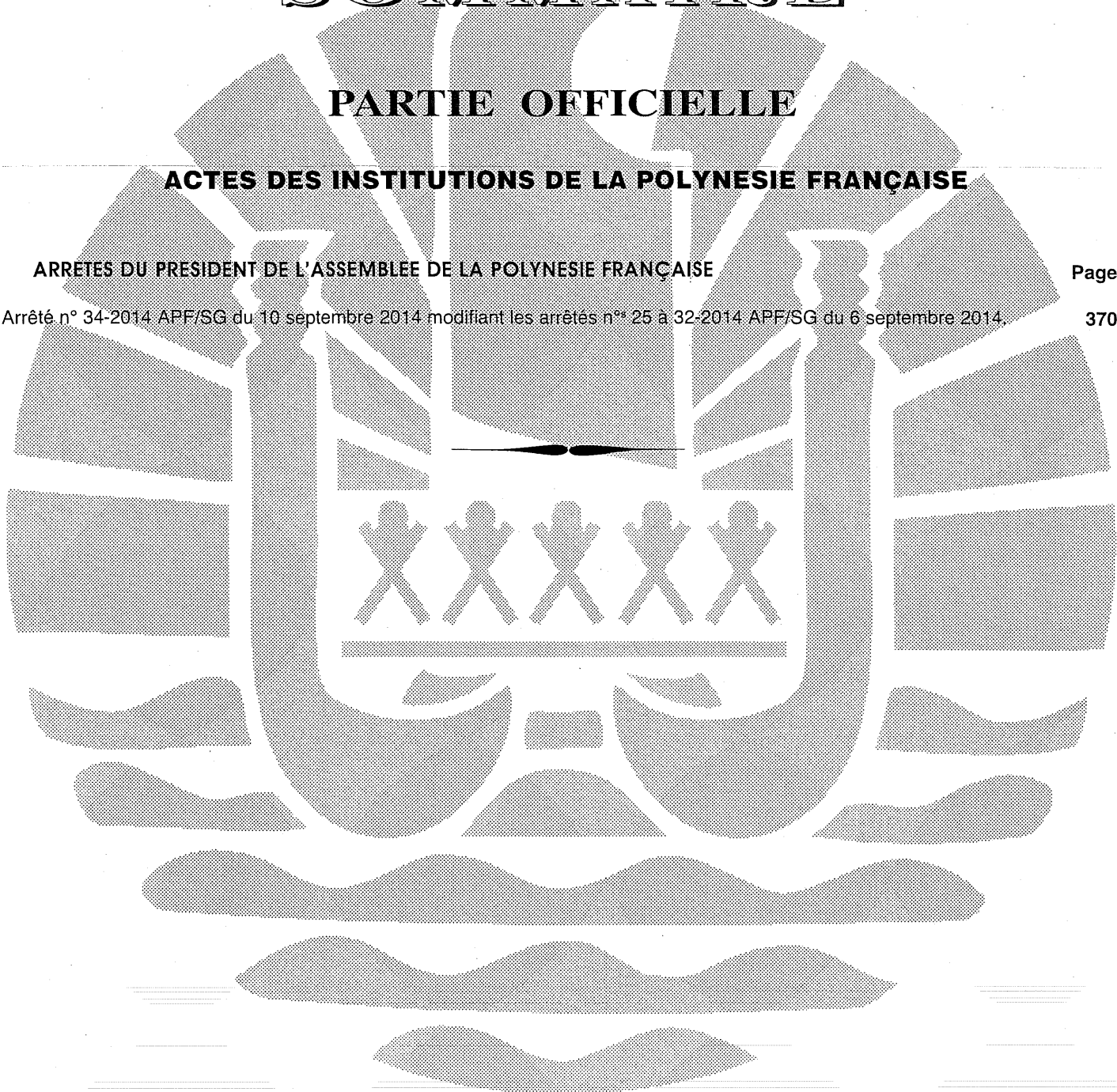
ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNESIE FRANÇAISE

Pages

Arrêté n° 34-2014 APF/SG du 10 septembre 2014 modifiant les arrêtés n° 25 à 32-2014 APF/SG du 6 septembre 2014.

3704



PARTIE OFFICIELLE

ACTES DES INSTITUTIONS DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETES DU PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

ARRETE n° 34-2014 APF/SG du 10 septembre 2014 modifiant les arrêtés n°s 25 à 32-2014 APF/SG du 6 septembre 2014.

Le président de l'assemblée de la Polynésie française,

Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° HC 484 DRCL du 23 avril 2013 fixant la liste des candidats pour le 2^e tour de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française du dimanche 5 mai 2013 ;

Vu l'arrêté n° 16-2013 APF/SG du 7 mai 2013 prenant acte de l'élection des représentants à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 17-2013 APF/SG du 16 mai 2013 prenant acte de l'élection du président de l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 388 PR du 17 mai 2013 portant nomination du vice-président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;

Vu l'arrêté n° HC 1255 DIRAJ/BRE du 5 septembre 2014 déclarant démissionnaire d'office M. Gaston Flosse de sa fonction de Président de la Polynésie française et de son mandat de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 25-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la reprise des fonctions de M. Nuihau Laurey, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 26-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la fin des fonctions de Mme Maina Sage, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 27-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la reprise des fonctions de M. Tearii Alpha, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 28-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la fin des fonctions de M. Puta'i Taae, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 29-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la reprise des fonctions de M. Marcel Vaiti Tuihani, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 30-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la fin des fonctions de Mme Juliette Matehau épouse Nuupure, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 31-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la reprise des fonctions de M. Thomas Moutame, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n° 32-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 constatant la fin des fonctions de Mme Noela Greig, en qualité de représentant à l'assemblée de la Polynésie française ;

Vu la lettre n° 2529-2014 APF/SG du 8 septembre 2014 convoquant les représentants à l'assemblée de la Polynésie française le 12 septembre 2014 pour l'élection du Président de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1^{er}.— A l'article 1^{er} des arrêtés n°s 25 à 32-2014 APF/SG du 6 septembre 2014 susvisés, les mots : "6 septembre 2014" sont remplacés par les mots : "12 septembre 2014".

Art. 2.— Le présent arrêté sera notifié aux intéressés, au haut-commissaire de la République en Polynésie française et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 10 septembre 2014.
Edouard FRITCH.